

La Grève générale à La Chaux-de-Fonds

Autor(en): **Perrenoud, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **25 (2018)**

Heft 2: **La Grève générale de 1918 : crises, conflits, controverses = Der Landesstreik 1918 : Krisen, Konflikte, Kontroversen**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-787318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Grève générale à La Chaux-de-Fonds

Marc Perrenoud

Le Locle et La Chaux-de-Fonds ont été en 1912 les deux premières villes de Suisse avec des majorités socialistes lors de l'élection des autorités communales. Parmi les dirigeants francophones de la Grève générale qui agissent au niveau national, les militants actifs dans les Montagnes neuchâteloises occupent une place éminente : Charles Naine (1874-1926), Achille GrosPierre (1872-1935), Charles Schürch (1882-1951), Paul Graber (1875-1956). Le Locle et La Chaux-de-Fonds furent les deux villes romandes où la grève fut la plus massive et effective. Toutefois, l'armée n'occupa pas les deux cités et des incidents violents n'y éclatèrent pas. Mais, alors que La Chaux-de-Fonds a vécu la Grève générale de manière à la fois importante et spécifique, elle reste une lacune historiographique sur 1918.¹

Deux des principaux protagonistes ont publié leurs souvenirs de la Grève générale à La Chaux-de-Fonds : l'avocat-notaire Arnold Bolle (1882-1973), qui y organisa la réaction au Comité d'Olten, a édité une brochure en 1968², tandis que le principal porte-parole des grévistes, l'ancien pasteur devenu rédacteur du quotidien socialiste *La Sentinelle*, Jules Humbert-Droz (1891-1971), y a consacré plusieurs pages de ses mémoires.³ Son épouse Jenny Humbert-Droz (1892-2000) a aussi publié ses souvenirs.⁴ En novembre 1968, le Centre d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds a organisé une conférence avec Jules Humbert-Droz et Arnold Bolle dont les exposés ainsi que les interventions d'autres protagonistes de la grève de 1918 ont été enregistrés.⁵

Rédigé dans un style militant, le mémoire de licence de Jacques Rey sur la Grève générale à La Chaux-de-Fonds a été refusé en 1982 par la Faculté des lettres

-
- 1 La grève dans les Montagnes neuchâteloises occupe une place importante dans l'ouvrage de Constant Frey, *La grève générale de 1918. Légendes et réalités*, Genève, 1968, pp. 138-141.
 - 2 Arnold Bolle, *Une page d'histoire. La grève générale de 1918 et sa répercussion sur les troubles de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, 1968.
 - 3 Jules Humbert-Droz, *Mon évolution du tolstoïsme au communisme, 1891-1921 : Mémoires*, Neuchâtel, 1969, pp 268-314.
 - 4 Jenny Humbert-Droz, « Quelques souvenirs : trois moments forts », Pierre Hirsch, André Sandoz, Jenny Humbert-Droz (éd.), *Histoire et souvenirs du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds de 1865 à nos jours*, La Chaux-de-Fonds, 1979, pp. 22-26.
 - 5 Le CD avec ces enregistrements vient d'être déposé par Jacques Ramseyer au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds.

de l'Université de Lausanne.⁶ Les recherches de Rey avaient abouti à une riche moisson factuelle dont des résultats sont intégrés dans le présent article.

Pour analyser la grève dans la « Métropole horlogère », il est nécessaire de rappeler le contexte économique et politique pendant la Première Guerre mondiale, de présenter les acteurs du conflit, d'évoquer son déroulement et d'indiquer ses conséquences.⁷

La « Métropole horlogère » en 1918 : prospérité et crises

Après une courte période de chômage en été 1914, les affaires reprennent et les usines tournent à plein régime. L'industrialisation qui a transformé l'horlogerie au tournant du siècle permet aux entreprises de convertir la production en fonction des besoins de la guerre.⁸ Les machines et les installations techniques peuvent être utilisées pour fabriquer des munitions et d'autres produits.⁹ La montre-bracelet qui occupe une part croissante de la production horlogère est fort pratique pour les militaires dans les tranchées.

La prospérité atteint de telles proportions que même dans les milieux conservateurs des critiques contre l'enrichissement s'expriment, en particulier en été 1918 après l'arrestation de Jules Bloch (1877-1945), fournisseur de munitions pour les armées alliées qui avait accumulé une énorme fortune et corrompu des fonctionnaires fiscaux.¹⁰ Dans ce contexte marqué par des scandales qui impliquent des industriels, le professeur conservateur Philippe Godet (1850-1922) publie un article dans la *Gazette de Lausanne* du 10 août 1918 afin de tirer la leçon générale qui se dégage des affaires révélées au cours des dernières semaines :

Tous les scandales qui ont compromis le bon renom de notre pays depuis quatre ans se ramènent, si on regarde de près, à une

6 Des exemplaires de ce travail se trouvent dans plusieurs bibliothèques publiques neuchâtelaises et vaudoises.

7 Cf. Marc Perrenoud, « La vie politique de 1914 à 1945 », in Jean-Marc Barrelet (éd.), *Histoire du Pays de Neuchâtel. Tome 3. De 1815 à nos jours*, Hauterive, 1992, pp. 66-73, ainsi que « L'évolution industrielle de 1914 à nos jours », pp. 146-148.

8 Pierre-Yves Donzé, *Les patrons horlogers de La Chaux-de-Fonds : dynamique sociale d'une élite industrielle (1840-1920)*, Neuchâtel, 2007.

9 Alain Cortat, *Un cartel parfait : réseaux, R&D et profits dans l'industrie suisse des câbles*, Neuchâtel, 2009 ; Roman Rossfeld, « "Abgedrehte Kupferwaren" : Kriegsmaterialexporte der schweizerischen Uhren-, Metall- und Maschinenindustrie im Ersten Weltkrieg », *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 56 (2), 2015, pp. 515-551.

10 Cf. Loïc Bonvin, *Jules Bloch : « roi million », bouc émissaire ou « roi des munitions » victime d'un complot allemand ? L'affaire Bloch-Junod au crible de la dynamique du scandale (1918-1921)*, mémoire de maîtrise universitaire, Université de Lausanne, 2017.

cause unique : la poursuite de la prospérité matérielle, c'est-à-dire l'argent. Ce dégoûtant matérialisme, qui avait infecté bien avant la guerre et qui explique l'attitude d'une grande partie de notre peuple en face de la guerre, a tué l'honnête simplicité de nos mœurs. Il est en train de déshonorer la Suisse ; comme tous ceux qui le recherchent, l'argent est devenu pour nous une malédiction. Qu'on crie donc bien haut ces banalités ! Si la Suisse a, dans un si grand nombre de ses enfants, perdu son âme et renié son idéal, c'est que le Veau d'Or est aujourd'hui son Dieu.¹¹

La crise sociale et politique des années 1910 motive les milieux nationalistes à se profiler dans l'espace public pour y tenir des discours identitaires. En février 1914, des personnalités fondent la Nouvelle Société helvétique (NSH), dont une section est créée fin 1917 à La Chaux-de-Fonds par une trentaine de personnes sous la présidence de l'enseignant Charles-Adolphe Barbier (1867-1932). Pour régénérer la patrie qu'elle considère menacée par une trop forte présence étrangère, la NSH préconise de nouveaux dispositifs pour « sauvegarder notre patrimoine national et maintenir la dignité de la Suisse ».¹²

Tandis que les fortunes amassées provoquent des critiques, les difficultés sociales accentuent les conflits. Même un journal qui se veut apolitique comme *L'Impartial* publie des articles et des photographies qui montrent les privations et les difficultés de la population. En première page du quotidien chaux-de-fonnier du 15 mai 1918, Paul-Henri Cattin (1881-1924), une des personnalités marquantes de l'Arc jurassien au début du xx^e siècle, dresse un constat alarmant : il déplore la « sous-alimentation » qui accable de nombreuses familles, ce qui cause un « péril social » et menace « l'avenir de la race ». Cattin préconise des changements considérables, comme la hausse des salaires ou des interventions étatiques, car « nous vivons dans un temps de calamité publique, qui exige des mesures exceptionnelles. [...] La race ne se défend pas seulement à coups de fusil ; elle se défend aussi avec de l'argent. Et il faut bien le prendre où il se trouve. »¹³

Proche du patronat horloger, Cattin ne milite pas à gauche. Son analyse et ses recommandations indiquent l'ampleur des problèmes et la profondeur du mécontentement.

11 *Gazette de Lausanne*, 10.08.1918.

12 Résumé d'une conférence du président central Maurice Baudat (1888-1969), *L'Impartial*, 13.05.1918. Au sujet de la xénophobie, cf. l'article de Silvia Arlettaz dans le présent numéro.

13 *L'Impartial*, 15.05.1918.

Émergence du conflit et tensions parmi les protagonistes patronaux et ouvriers

En 1918, La Chaux-de-Fonds, ville de plus de 40000 habitants, est une cité industrielle : environ 8000 personnes travaillent dans l'horlogerie et la métallurgie. Celle-ci occupe un millier de personnes. Quelque 3000 personnes travaillent dans les grandes fabriques et les principales entreprises qui constituent l'horlogerie locale, qui emploie aussi des milliers de personnes à domicile et dans de petits ateliers.

Le patronat horloger affiche souvent ses divisions fondées sur l'éclatement de la production, dispersée sur plusieurs lieux et marquée par diverses traditions professionnelles. Le 21 décembre 1917, la fondation du Syndicat patronal des producteurs de la montre (SPPM) marque une étape dans les efforts pour regrouper la défense des intérêts patronaux.¹⁴

Les structures de la production horlogère modèlent aussi les syndicats ouvriers qui se constituent d'abord comme des organisations professionnelles qui défendent les intérêts des différents métiers. Le processus de regroupement sera long et compliqué. L'échec d'une grande grève horlogère vide les caisses syndicales et oblige les responsables à se rapprocher des syndicats de la métallurgie, ce qui aboutit en 1915 à la création de la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH) dont l'hebdomadaire est *Le Métallurgiste*. Fin 1917, la ville compte 5621 syndiqués dont 4779 à la section locale de la FOMH qui a enregistré une progression très rapide : fin 1915, ses membres étaient 2288 ; fin 1916, leur nombre atteint 4285 ; fin 1918, il sera de 5393. Bien implantés, les syndicats horlogers bénéficient de taux de syndicalisation parfois supérieurs à 90 %, notamment chez les graveurs ; mais les pourcentages sont beaucoup moins élevés dans d'autres secteurs, en particulier dans la main-d'œuvre non qualifiée. À partir des années 1890, les organisations ouvrières ont connu un essor considérable. Les effectifs des syndicats horlogers augmentent, tandis que les électeurs socialistes se multiplient. En 1904, la grève des maçons et manœuvres est brisée par l'occupation militaire de la ville, ce qui contribuera à approfondir et élargir l'antimilitarisme dans la région.¹⁵ La victoire des socialistes lors des élections communales de 1912 au Locle et à La Chaux-de-Fonds constitue une première sur le plan suisse. En 1915, affaiblis et désorientés par la mobilisation de guerre, les socialistes perdent la majorité. Cette défaite est d'autant plus réjouissante pour les partis bourgeois que les deux principaux dirigeants socialistes

14 Je remercie vivement les responsables de l'Association patronale des industries de l'Arc horloger de m'avoir autorisé à consulter les archives du SPPM.

15 Marc Perrenoud, « La grève des maçons et manœuvres en 1904 à La Chaux-de-Fonds », *Musée neuchâtelois*, série 3, année 22, 1985, pp. 23-50.

neuchâtelois, Charles Naine et Paul Graber, ont clamé leur fidélité au pacifisme et à l'internationalisme.¹⁶ La révolte contre la guerre et le mécontentement social contribuent à un nouvel essor des mobilisations ouvrières. Condamné par la Justice militaire à huit jours de prison pour avoir protesté contre les mauvais traitements infligés par des officiers à un soldat, Graber est tiré de prison le 19 mai 1917 par une manifestation animée par une jeune ouvrière française.¹⁷ Cette libération provoque l'occupation militaire de La Chaux-de-Fonds.

Fondé le 24 novembre 1916, le « cartel ouvrier » regroupe les organisations syndicales, le Parti socialiste et la Jeunesse socialiste. En mai 1917, cette organisation animée par de nouvelles forces militantes vote une résolution qui précise son programme d'action :

On renseignera et on préparera l'opinion publique en vue d'une *grève générale* éventuelle si la situation économique s'aggrave ou si des provocations nouvelles surgissent.¹⁸

La presse ouvrière évoque la grève générale, mais n'y consacre pas de véritables explications et justifications pour l'opinion publique. Au sein de l'Union ouvrière (UO) locale, le cartel se heurte à la méfiance de certains responsables qui redoutent l'émergence d'une nouvelle structure qui pourrait diminuer l'influence syndicale. La préparation de la grève générale y est discutée à plusieurs reprises, notamment en février 1918, après le vote par une assemblée de 2500 personnes d'une résolution contre le service civil et la militarisation du travail, pour la solidarité internationale et l'organisation effective du « mouvement de libération prolétarienne ».¹⁹ Lors de l'assemblée générale du 2 février 1918, le président Charles Schürch souligne les difficultés :

Si la grève générale éclatait, nous crèverions de faim plus vite que la bourgeoisie ; ne nous aveuglons pas sur la réalité des choses ; ayons le courage de dire que la grève générale doit finir en grève révolutionnaire et ne perdons pas de vue qu'une révolution économique ne se fait pas aussi aisément qu'une révolution politique, il faut prévoir l'organisation économique qui doit assurer

16 Sur les limites et les effets de leurs positions au début de la guerre, cf. Marc Perrenoud, « Charles Naine, Paul Graber et les luttes internationalistes des socialistes neuchâtelois pour la paix (1914-1916) », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 32, 2016, pp. 64-87.

17 Cf. Marc Perrenoud, « Militante ouvrière, puis missionnaire outre-mer : le parcours de Lucie Ablitzer (1900-1945), de La Chaux-de-Fonds à Madagascar (1900-1945) », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 33, 2017, pp. 171-189.

18 *La Sentinelle*, 22.05.1917, souligné dans le texte original.

19 *La Sentinelle*, 02.02.1918.

le ravitaillement des populations. Voyez la Russie: impossible à Lénine de ravitailler même sa Garde rouge qui doit gagner son pain à la pointe de sa baïonnette, faute d'organisation. D'instinct la foule vote la résolution la plus hardie et parle du grand soir, puis elle va dormir là-dessus croyant avoir achevé sa tâche. Non, il faut envisager des questions aussi importantes avec sang-froid.²⁰

Alors que des militants combatifs regrettent que la grève générale ne soit pas préparée, l'horloger Marc Alber (1885-1949) ajoute :

Une chose est certaine, c'est qu'il y a longtemps que nous devrions être préparés; si nous tardons encore, les militants politiques la feront sans nous et c'est ce qu'il faut éviter car la responsabilité nous échoirait quand même.²¹

Le responsable syndical songe certainement à des agitateurs politiques tels que Jules Humbert-Droz dont les articles dans *La Sentinelle* irritent les militaires. C'est aussi en février 1918 que le général Wille, appuyé par le Département politique fédéral, demande au Conseil fédéral de prendre des mesures contre ce quotidien antimilitariste. Toutefois, le Ministère public de la Confédération estime qu'une interdiction, même temporaire, aurait des effets contraires et renforcerait les convictions antimilitaristes. Ses réticences convainquent le Conseil fédéral de renoncer aux mesures proposées par le général après en avoir discuté lors de sa séance du 16 février 1918.²²

En mai 1918, les socialistes remportent les élections communales au Locle et à La Chaux-de-Fonds et récupèrent la majorité au sein des exécutifs des deux villes au détriment des radicaux.²³ Le 20 mai 1918, le socialiste Edmond Breguet (1877-1956) est élu président du Grand Conseil.

Le National Suisse, le quotidien radical de La Chaux-de-Fonds, publie dès février 1918 des articles contre les activités du Comité d'Olten. Il lui est reproché des méthodes contraires à la démocratie, inspirées par l'anarchie, la jacquerie et la révolution russe. Sous le titre «L'autre grippe... non espagnole», *Le National*

20 Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF), Fonds de l'UO, PV des assemblées générales (1915-1921), pp. 117-118.

21 Alber répond à César Graber (1872-1942), frère de Paul. Cf. aussi *La Sentinelle*, 06.02.1918.

22 Archives fédérales suisses (AFS), E 1004.1#1000/9/267.

23 Cf. Raymond Spira (éd.), *La Chaux-de-Fonds 1912-2012. Histoire d'une ville de gauche*, Neuchâtel, 2012. Lors de la séance du 31 juillet 1918 des présidents des syndicats de La Chaux-de-Fonds, la question de l'attitude à l'égard du Comité d'Olten à la suite de la victoire électorale est posée. La réponse de Marc Alber: «Dans la Commune socialiste, tous les ouvriers doivent faire grève.» BVCF, Fonds de l'UO, PV des assemblées générales (1915-1921).

Suisse du 29 juillet 1918 reproduit un article marqué «au coin du bon sens» de *La Suisse* au sujet de «notre étourdissant soviet d’Olten [...] métèque de fait». Parmi d’autres articles, on peut aussi citer celui du 3 août 1918 sur les «nouveaux dangers» apparus depuis 1914 :

Le plus grave danger est celui que suspend sur le pays le Soviet socialiste, très capable, en exploitant la misère et le mécontentement, de déchaîner la grève générale et la guerre civile qui succéderait infailliblement. À la grève générale des ouvriers des villes et des entreprises de transport, répondrait immédiatement la grève des paysans et la suspension du ravitaillement. Et l’on peut être assuré que l’incendie de la révolte, du pillage et du massacre embraserait bientôt les quatre coins du pays.²⁴

Rédigés souvent par Gottfried Scharpf (1866-1927), un dirigeant du patronat horloger, les articles du *National Suisse* préconisent aussi la «xénophobie nécessaire» (éditorial du 21 février 1918) pour protéger la Suisse «contre les indésirables étrangers» (éditorial du 12 avril 1918).

À partir de mars 1918, siègent dans le Comité d’Olten deux francophones : Graber représente le Parti socialiste et Schürch les syndicats. Les deux Chaux-de-Fonniers expriment les difficultés constatées en Suisse romande. Lors de la séance du 22 avril, Schürch signale que l’ambiance n’est guère favorable à la grève, même dans le Jura : tout au plus à La Chaux-de-Fonds, il serait possible de convaincre les travailleurs de cesser le travail.²⁵

Lors du congrès ouvrier de Bâle en juillet 1918, Graber, en tant que rapporteur romand, adopte une position modérée. Il insiste sur les effets de l’essor inattendu du capitalisme et sur le développement qui, au cours des dernières années, a plongé la Suisse dans une dépendance économique presque absolue.

Cela lui enlève toute possibilité de songer à un mouvement d’essence révolutionnaire, à cette heure, au milieu des grandes puissances en guerre et sans lesquelles elle ne peut vivre. Il ne faut donc songer qu’à des revendications pratiques, possibles, efficaces et choisir des chemins qui préparent la voie pour de plus amples mouvements dans l’avenir.²⁶

24 *Le National Suisse*, 03.08.1918.

25 Sur leur désignation, cf. Willi Gautschi, *Der Landesstreik 1918*, Zurich, 1988, p. 99. PV du 22.04.1918 de la 7^e séance du Comité d’action ouvrier, <http://generalstreik.ch/protokolle/>

26 *La Sentinelle*, 30.07.1918.

Graber préconise donc d'agir avec sérieux, prudence et modération. Il considère que la majorité du Congrès appuie les options exprimées qui demandent qu'on se place sur le terrain des possibilités et « qu'on renonce aux impatiences fébriles capables de tout compromettre, aux conceptions par trop simplistes qui seraient décevantes ».²⁷

De retour à La Chaux-de-Fonds, les délégués réitèrent des réticences à l'égard de l'opportunisme de Greulich et de l'autoritarisme de Grimm, ainsi que les difficultés à mobiliser en Suisse romande. Selon eux, Genève et Lausanne ne suivront pas ; seuls les Montagnes neuchâtelaises et le Jura bernois participeront à la grève générale. Président local de la FOMH, Marc Alber évoque l'unanimité et l'espérance qui émanent du congrès : « il en sortira beaucoup de bien. Il démontre la frousse qu'a le Conseil fédéral d'une grève générale ».²⁸

Au cours de l'été 1918, des dirigeants s'expriment en des termes moins modérés que ceux de Graber. En première page de *La Sentinelle* du 3 août 1918, Naine publie un article intitulé « La réaction nous achemine vers la grève générale ». Il reproche au Conseil fédéral de protéger les accapareurs et les spéculateurs. Il fustige aussi les restrictions au droit de manifester qui s'ajoutent aux abus commis par le gouvernement qui s'est habitué à la dictature.

Il achemine petit à petit la classe ouvrière à la grève générale et aux complications qui peuvent en résulter. À chaque gaffe nouvelle, le vase est plus près de déborder. Le congrès de Bâle nous montre qu'il ne suffit plus que de quelques gouttes. Nous serions très étonnés que nos autorités aient la sagesse de ne pas les verser.²⁹

Après avoir négocié avec le Conseil fédéral, le Comité d'Olten décide de renoncer à la grève générale, ce qui suscite le scepticisme d'Humbert-Droz qui estime que les concessions sont trop minces et qu'il faut continuer d'organiser un mouvement nécessaire pour défendre les droits et les intérêts de la population ouvrière que menacent l'autoritarisme croissant, la spéculation incessante et la pénurie qui va s'aggraver avec l'hiver.

C'est pourquoi la grève générale, bien qu'écartée pour le moment, doit rester à l'ordre du jour. Il faut s'y préparer, l'étudier et la mûrir sérieusement pour être prêt à poser un ultimatum au Conseil

27 Dans *La Sentinelle* du 31.07.1918, Graber réitère ses arguments et rejette la proposition d'un mouvement immédiat.

28 BVCF, Fonds de l'UO, Assemblée générale du 31.07.1918, pp. 151-153. Lors de la séance du 25 avril de l'UO, les procédés autoritaires et secrets de Grimm avaient été critiqués.

29 *La Sentinelle*, 03.08.1918.

fédéral, qui ne lui laisse pas le temps d'organiser ses forces de résistance et qui l'oblige à capituler.³⁰

Dans *La Sentinelle* du lendemain, il complète son analyse en soulignant que la bourgeoisie s'appuie sur trois forces : la Suisse romande, les paysans et l'armée. Il préconise donc de continuer l'effort de désagrégation de l'armée en créant des soviets de soldats et d'approfondir le mouvement pour la démocratie sociale, la démocratie de demain afin que chacun se sente artisan de son bonheur et de celui des autres.³¹ Du côté des responsables syndicaux, cette poussée revendicative est désapprouvée. Le secrétaire central Achille GrosPierre écrit le 5 août 1918 à son collègue John Forster (1886-1952) de La Chaux-de-Fonds :

La tempête de la grève générale n'est pas passée encore tout à fait. J'ai le sentiment qu'un vent de folie souffle dans quelques cerveaux bolcheviks qui malgré les concessions obtenues voudraient la grève. Ils ne remarquent pas ces maladroits quelle force de réaction se lève contre nous en ce moment. Bref, attendons ; tant que nous n'aurons pas reçu sur le nez le manche du râteau sur lequel on s'obstine de marcher, personne ne voudra rien voir.³²

En août et septembre, Schürch et GrosPierre publient une série de quatre articles sur la grève générale dans le journal de la FOMH *Le Métallurgiste*. Plutôt que de cesser le travail, ils préconisent de recruter de nouveaux membres.³³ La position consensuelle de GrosPierre s'exprime aussi dans le domaine financier, comme l'a montré Sébastien Guex. En effet, en novembre 1918, le Département fédéral des finances constitue une commission d'experts sur l'imposition de guerre. À l'instar du socialiste bernois Gustav Müller, GrosPierre adopte une position très modérée qui implique, selon l'analyse de Guex, une «étrange alliance» avec les grands patrons. GrosPierre affirme que les intérêts économiques du pays dépendent de la marche de l'industrie et que celle-ci court le risque d'être écrasée par les charges fiscales. Selon lui, la classe ouvrière, comme le reste de la population suisse, a grand intérêt à ce que l'industrie ne soit pas surchargée et doit donc s'opposer à une hausse du taux de l'impôt.³⁴

30 *La Sentinelle*, 13.08.1918.

31 *La Sentinelle*, 14.08.1918.

32 Lettre de GrosPierre à Forster du 05.08.1918, Schweiz. Sozialarchiv (SSA), SMUV 07A-0017, Sektion La Chaux-de-Fonds : Korrespondenz, 1911-1929. Le même jour, GrosPierre adresse une lettre analogue à un ami du Locle pour dénoncer «l'influence des intellectuels». SSA, SMUV 07A-0039, Sektion Le Locle : Korrespondenz, 1918-1932.

33 Cf. *Le Métallurgiste*, 07.08.1918, 07.09.1918, 14.09.1918, 21.09.1918.

34 Cf. les extraits du PV de la séance des 22-23.11.1918 de la Commission d'experts. Cités par

Les divergences au sein du mouvement ouvrier transparaissent dans le quotidien *La Sentinelle*: au début du mois de novembre 1918, Paul Graber y publie une série d'articles sur le «devoir d'une commune socialiste» pour y expliquer les objectifs et les contraintes des activités administratives qui obligent à la modération. Mais par ailleurs, des attitudes révolutionnaires sont préconisées par des socialistes neuchâtelois. C'est ainsi que dans *La Sentinelle* du 7 novembre est publié le télégramme du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds envoyé à la délégation soviétique à Berne pour saluer avec enthousiasme le premier anniversaire de la révolution d'Octobre.

Le lendemain, 8 novembre, l'éditorial d'Humbert-Droz critique les réactions des dirigeants suisses à la suite des révolutions européennes :

Depuis deux jours, nous assistons à une véritable panique de nos grands chefs politiques et militaires. [...] Ont-ils fumé du hachisch pour battre ainsi la campagne. Ils voient des fantômes, découvrent des conspirations, s'attendent à être assassinés par tous les passants, le spectre anarchique et bolchévique prend des allures menaçantes et ils déclarent comme des grands garçons qu'ils seront énergiques pour réprimer toutes ces tentatives révolutionnaires. [...] Un souffle réactionnaire passe sur la bourgeoisie suisse et sur le Conseil fédéral, son représentant. La situation intérieure s'aggrave. L'heure est venue d'opérer de grandes transformations sociales. L'humanité entière est en travail. Les bourgeois de chez nous s'imaginent-ils que la Suisse peut rester en dehors de la grande gestation mondiale.³⁵

En dernière page, *La Sentinelle* publie l'appel à la grève générale pour la journée du samedi. En effet, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Bienne figurent parmi les 19 localités industrielles que le Comité d'Olten appelle à participer au mouvement.

Les journées de grève

Vendredi après-midi, le 8 novembre, les délégués de l'UO de La Chaux-de-Fonds décident à l'unanimité de participer au mouvement national. Le Comité de grève reflète la prédominance de la FOMH: présidé par Marc Alber, il comprend

Sébastien Guex, *La politique monétaire et financière de la Confédération suisse 1900-1920*, Lausanne, 1993, p. 426.

³⁵ *La Sentinelle*, 08.11.1918.

William Cosandier (1873-1957), John Forster, Edmond Ernst et Christian Brunner (1873-1955). Celui-ci représente le personnel des Services industriels, alors que les autres membres sont issus de l'horlogerie et de la métallurgie. Des piquets de grève sont organisés : 200 militants avec des brassards rouges vont parcourir la ville dès le lendemain.

À 14h30, le Comité de grève demande de rencontrer le Conseil communal. Au sein de l'exécutif municipal, les trois radicaux et libéraux ne veulent rien céder aux grévistes, tandis que les quatre socialistes expriment leurs sympathies.

[Edmond Breguet] a appris par les journaux la décision d'une grève générale de 24 heures et n'est pas étonné que la classe ouvrière relève la tête et n'accepte pas des actes aussi injustifiés et provocateurs que ceux du Conseil fédéral. [...] Il faut se rendre compte que quelque chose a changé; aujourd'hui les ouvriers dictent leur volonté; autrefois c'était le contraire. En ne s'opposant pas à leur mouvement tout ira calmement.³⁶

Après avoir adopté cette position majoritaire qui consiste à éviter un conflit avec les grévistes qui risquerait de provoquer des incidents violents, le Conseil communal discute avec le Comité de grève :

M. Breguet fait remarquer à MM. les délégués qu'ici les autorités ne sont pas comme ailleurs, opposées au mouvement ouvrier; il leur demande de leur côté, d'user de leur influence pour que tout se passe régulièrement.

M. Forster donne connaissance du texte de la publication qui sera faite pour convoquer l'assemblée de ce soir; il tient à rassurer sur les mesures prises qui n'ont aucun but politique et ne vont pas provoquer la révolution.³⁷

Dès 16h30, les dirigeants du SPPM, ayant appris que le courant électrique allait être coupé dès minuit, informent les industriels. Le soir même, une grande assemblée envahit la salle du Grand Temple que le Conseil communal a accordé à l'UO malgré le veto du Conseil d'État. En réaction, les dirigeants des industries et des commerces locaux se réunissent et décident d'imprimer un manifeste à 15000 exemplaires, de protester auprès du Conseil communal et du Conseil d'État.

36 Archives communales de La Chaux-de-Fonds (ACCF), PV du Conseil communal, séance du 08.11.1918.

37 *Ibidem*.

Les ouvriers des Services industriels se rallient au mouvement national et coupent à minuit le courant électrique, ce qui plonge la ville dans le noir et empêche le fonctionnement des fabriques le samedi. Pendant la matinée, les piquets de grève interviennent pour étendre le mouvement. L'après-midi est marqué par une grande manifestation qui réunit 3500 personnes selon *La Sentinelle*. Dès le matin du dimanche 10 novembre, l'Association des intérêts généraux du commerce et de l'industrie du district de La Chaux-de-Fonds proteste auprès des autorités communales, cantonales et fédérales «contre l'acte d'inconcevable légèreté qui a permis la suppression du courant électrique».³⁸ Dans les journaux et par des messages adressés aux autorités communales, la coupure de l'alimentation électrique est fustigée, en signalant notamment les risques imposés aux malades et aux personnes hospitalisées.

Dans son édition du 11 novembre, *La Sentinelle* appelle à participer à la grève générale qui va commencer le mardi 12. Graber étant malade du 3 au 13 novembre, c'est Humbert-Droz qui imprime son style enthousiaste au journal.

En début d'après-midi, des délégués du SPPM rencontrent le Conseil d'État à Neuchâtel. Il est décidé «de ne pas faire appel à la troupe, mais de chercher une protection dans la constitution de gardes civiques à l'instar de ce qui se fait dans d'autres localités».³⁹ Un procès-verbal de cette rencontre n'a pas été conservé, mais les témoignages ultérieurs permettent d'affirmer que l'argument qui a convaincu le gouvernement de renoncer à l'occupation militaire de la ville fut d'éviter les conséquences constatées en 1904 et en 1917 qui ont provoqué une aggravation des tensions politiques et une popularité accrue de l'antimilitarisme.⁴⁰

À La Chaux-de-Fonds, le Comité du SPPM rencontre sept représentants du Comité local de la FOMH qui exposent les motifs de la grève et s'engagent à ce que le vote des membres soit organisé à bulletin secret conformément aux statuts du syndicat ouvrier. Après avoir insisté auprès des dirigeants syndicaux sur «leur conscience et leurs responsabilités», le SPPM fait imprimer des avis à afficher

38 ACCF, D 20, Dossier «Grève générale».

39 Selon le compte rendu d'Isidore Ditesheim lors de l'assemblée générale du 11 novembre, A-SPPM. Lors de la séance du Grand Conseil du 19 novembre 1918, le président du Conseil d'État, Alfred Clottu (1871-1933) résume cette discussion du lundi après-midi. Archives de l'État de Neuchâtel (AEN), 10-CHA-23.

40 En septembre 1916, le Conseil d'État neuchâtelois avait communiqué au Conseil fédéral ses critiques au sujet des interventions militaires contre les manifestations organisées par les Jeunes socialistes le dimanche 3 septembre. La Chaux-de-Fonds fut occupée par sept compagnies d'infanterie et un escadron de dragons. Le Conseil d'État protesta contre «cette atteinte directe à la souveraineté cantonale» et contre «le recours à des mesures de ce genre, capables de provoquer un vif mécontentement dans la population tout entière» (lettre du 12.09.1916). Malgré la réponse du Conseil fédéral du 18 septembre, le Conseil d'État maintint ses critiques, par lettre du 23 septembre 1916 (AEN, 10-CHA-23).

dans les ateliers et fabriques pour engager le personnel à assister à l'assemblée ouvrière et à y réclamer le vote à bulletin secret.

Convoquée par l'UO par des tracts et au son du tambour, l'assemblée réunie en soirée vote, à mains levées, la grève générale à une très forte majorité « contre une cinquantaine de courageux opposants » selon le SPPM.⁴¹

Le gouvernement publie sa proclamation du 11 novembre :

Au moment où s'effondrent les forces mauvaises qui ont déchaîné la guerre, et où triomphent les principes de droit, de justice et de liberté, la situation intérieure de la Suisse s'est subitement aggravée. Sous l'influence d'éléments en bonne partie étrangers, le Comité d'Olten a proclamé la grève générale dans tout le pays. Des troubles sont possibles, dont la guerre civile pourrait être la conséquence, si notre peuple ne saisit pas la gravité de la situation. À cette heure sérieuse, nous adressons un pressant appel au patriotisme et à la sagesse de la population neuchâteloise. [...] Fermement décidé à assurer le maintien de l'ordre et le respect de la liberté du travail, le Conseil d'État compte sur l'appui de tous les hommes de bonne volonté. [...] Le succès de la grève générale serait le triomphe du désordre et de l'anarchie. Vous refuserez de vous associer à cette œuvre de désorganisation sociale. Le bon sens et l'esprit civique du peuple neuchâtelois sauront, nous en avons la conviction, préserver la patrie du péril qui la menace.⁴²

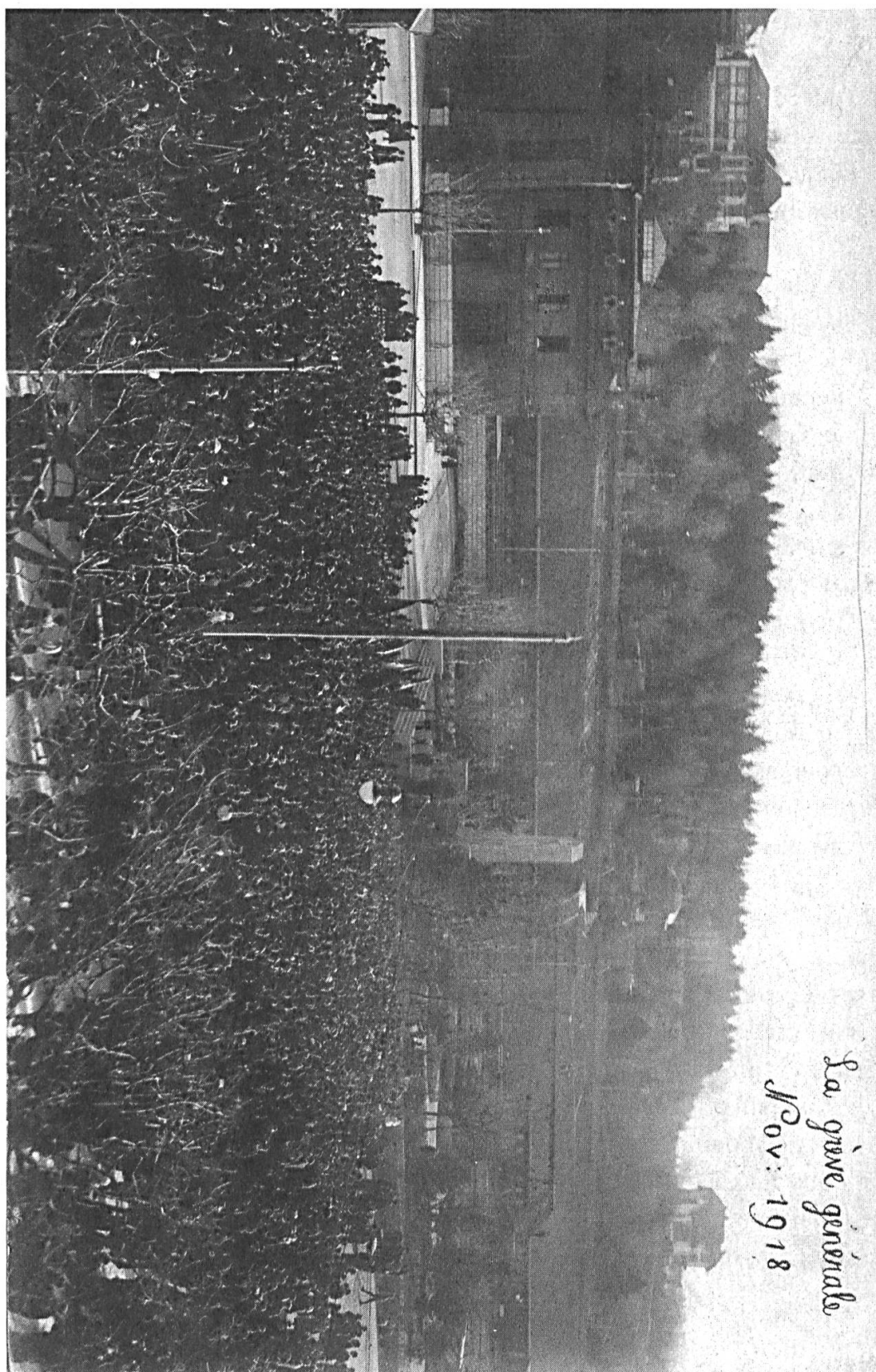
Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds refuse d'afficher cette proclamation et publie son propre « Appel à la population » afin que, malgré ces événements graves, le calme et la tranquillité publique soient préservés. Il affirme compter sur « la bonne volonté de tous les citoyens » de la ville. Il répondra au Conseil d'État qu'il a refusé d'afficher la proclamation gouvernementale dans l'intérêt de la tranquillité publique, car il la considère comme « inexacte, partielle et provocatrice pour une partie de la population ».⁴³

Alors que La Chaux-de-Fonds se laisse emporter par la vague francophile qui suit l'annonce de l'armistice, le lundi 11 novembre, le groupe radical refuse d'assister à la séance du Conseil général à cause des mesures illégales récentes.

41 A-SPPM, PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 11.11.1918.

42 ACCF, D 20, Dossier « Grève générale ».

43 AEN, Chancellerie, 10CHA-23, Télégramme du 13.11.1918.



Manifestation de l'Union helvétique devant la gare de La Chaux-de-Fonds et le monument de Numa Droz lors la Grève générale. Carte postale, [s.l.] : [s.n.], 1918. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Cabinet des arts graphiques, Fonds cartes postales.

L'interruption du service électrique imposée contre tout droit à notre population, et même à nos établissements hospitaliers, par la volonté des dirigeants actuels, a démontré que ceux-ci subordonnent l'intérêt général de la cité à la poursuite de visées bolchévistes contre lesquelles nous protestons.⁴⁴

Le soir du lundi 11, le SPPM réunit une assemblée générale extraordinaire, élargie aux représentants d'autres branches industrielles. 112 personnes sont ainsi informées des mesures prises depuis vendredi. Alors que les partis traditionnels semblent peu actifs, ce sont surtout le SPPM et la NSH qui animent la riposte à la grève générale. La NSH convoque une assemblée qui décide d'organiser le lendemain une grande manifestation pour fonder une nouvelle organisation, l'Union helvétique (UH).

Lors de sa réunion du mardi 12, le SPPM décide de soutenir les activités de la NSH et de participer au « vaste mouvement populaire » qu'elle stimule. La manifestation regroupera deux à trois milliers de personnes qui approuveront la fondation de l'UH dont les délégués rencontrent le Conseil communal le soir même. Alors que les élus socialistes expriment leurs sympathies pour les grévistes, les délégués de l'UH affirment leur volonté de maintenir l'ordre sans que l'armée n'intervienne. Le patron horloger Maurice Challandes (1874-1965) agite la menace de la guerre civile, tout en affirmant qu'à La Chaux-de-Fonds les classes sociales doivent rester proches.⁴⁵

Du côté ouvrier, les piquets de grève agissent à nouveau et des milliers de personnes participent à une grande manifestation. Militant socialiste, Auguste Lalive (1878-1944) hisse le drapeau rouge sur le Gymnase dont il est directeur depuis le 4 octobre 1918.⁴⁶

Le 13 novembre, la Garde civique est constituée sous le commandement du fabricant d'horlogerie Jules Breitmeyer (1866-1929) qui informe le Conseil d'État de son entier dévouement pour défendre l'ordre et la loi « avec modération et grande prudence ».⁴⁷ L'UH organise une nouvelle grande manifestation. Environ 300 paysans y participent, afin d'affirmer le poids de la paysannerie dans la Suisse conservatrice.

44 ACCF, D 20, Dossier « Grève générale ». Parmi les 11 signataires figure Arnold Bolle.

45 ACCF, PV du Conseil communal, séance du 12.11.1918.

46 Sur l'importance des drapeaux dans le mouvement ouvrier neuchâtelois, cf. Marc Perrenoud, « Une valse à trois temps : corporatisme horloger, internationalisme ouvrier et commune socialiste à La Chaux-de-Fonds (1898-1922) », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* n° 31, 2015, pp. 59-76.

47 AEN, Police/373, télégramme du 14.11.1918.



Jules Humbert-Droz, au centre, s'adresse aux grévistes qui occuperont ensuite les voies pour empêcher le départ d'un train, La Chaux-de-Fonds, 14 novembre 1918. Carte postale, [s.l.] : [s.n.]. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Cabinet des arts graphiques, Fonds cartes postales.

À 18h, le Conseil communal in corpore discute avec les délégués du Comité de grève et ceux de l'UH. Tandis que les grévistes se distancient des révolutionnaires étrangers et des militants de Zurich, les représentants de l'UH affirment leur compréhension pour certaines revendications ouvrières dans le respect de l'ordre et la liberté. Les uns et les autres expriment l'espoir d'un rapprochement qui pourrait être favorisé dans ces conditions exceptionnelles.

Le jeudi 14 novembre, en fin de matinée, le Conseil communal accorde une entrevue au Comité de grève et aux délégués de l'UH. D'emblée, le président annonce que la nouvelle de la fin de la grève vient de lui parvenir. Tandis que les ouvriers légitiment leur mouvement par les revendications démocratiques et s'opposent à des représailles, le conseiller communal Edmond Breguet exprime l'espoir d'une détente :

Le mécontentement populaire était trop grand; il devait se manifester. Il fait appel à la clairvoyance et à l'intelligence des industriels pour que dans un but d'apaisement, ils supportent une partie du sacrifice fait par les ouvriers. À côté du désastre possible, on peut être heureux que tout soit allé comme cela.

[...] Maurice Challandes demande aux délégués du Comité de grève s'ils ne pensent pas que nous sommes victimes d'événements provoqués ailleurs. Il ne peut admettre que notre vie économique soit troublée dans ces conditions et pense qu'il faudrait certaines garanties que nous ne serons plus victimes de faits au sujet desquels on pourrait s'entendre entre nous.⁴⁸

Comme les autres jours, jeudi après-midi, les deux manifestations, celle de l'UO et celle de l'UH, parcourent la principale artère de la ville, l'avenue Léopold Robert, mais ne s'affrontent pas. Tandis que les milieux patronaux et helvétiques se réjouissent de constater que des dirigeants des Églises protestantes les soutiennent, l'ancien pasteur Humbert-Droz s'efforce d'enthousiasmer et de motiver les grévistes. Alors qu'il harangue la foule massée entre la Gare et la Poste, il est averti qu'une locomotive tente de partir. La manifestation se précipite sur les voies de chemins de fer et dresse une barricade.

Dans son rapport du 16 novembre, le chef du dépôt de La Chaux-de-Fonds explique pour quelles raisons le train ne put pas partir :

L'éveil était donné, en quelques minutes, les voies étaient encombrées par des chenaux en ciment, rails, traverses, caisses,

48 ACCF, PV du Conseil communal, séance du 14.11.1918.

etc. Derrière cet obstacle, se trouvait un mur compact d'environ 4000 grévistes. Il nous restait qu'à retourner au dépôt, sous les cris de joie de cette foule en délire et de nos agents.⁴⁹

Puis la barricade est démontée par les manifestants eux-mêmes qui rangent tous les objets. Ce sera l'incident le plus spectaculaire de novembre 1918 dans la métropole horlogère. En fin de journée, les rumeurs de la fin de la grève sont confirmées. Les sources conservées attestent les difficultés de communication qui ont compliqué les activités grévistes ; mais les réactions ouvrières à la fin du mouvement ne sont pas documentées.

En réponse à une circulaire de l'Office central de l'Union des villes suisses du 14 novembre 1918 sur les effets de l'appel à la grève, le Conseil communal fournit ces informations : les employés communaux ont travaillé, sauf ceux des Services industriels et de la Voirie ; les personnels des chemins de fer et de la poste ont suspendu le travail, mais ceux des télégraphes, du téléphone et des banques ont travaillé, tandis que les magasins ont été en partie ouverts. «La grève s'est étendue à la plus grande partie de notre industrie. Aucun journal n'a pu paraître.»⁵⁰ Selon le rapport du préfet de La Chaux-de-Fonds, Léon Muller (1870-1933), l'arrêt du travail fut complet dans les grandes fabriques du 12 au 14 novembre à cause des coupures d'électricité.

D'après une statistique partielle établie, 1700 ouvriers, dont 50 % d'employés, auraient néanmoins travaillé, sur 4600 ouvriers et employés dénombrés. [...] Il est indéniable que la grève générale aurait piteusement échoué si le Conseil communal n'avait pas consenti à arrêter toute distribution de force motrice. D'autre part, il est certain que la grève générale n'aurait pas été décidée si en violation des statuts de la FOMH le vote au bulletin secret n'avait pas été refusé à l'Assemblée ouvrière. Les procédés draconiens de ceux qui ont voulu la grève générale et le sentiment qu'elle visait uniquement à préparer les voies à des expériences bolchévistes ont provoqué un magnifique réveil de nos forces anti-révolutionnaires et les grandioses manifestations de protestation qui se sont déroulées ces jours prouvent à l'évidence que la grande majorité de notre population entend rester

49 AFS, E5330-01#1000/894#894#9185*, rapport du 16.11.1918 du chef de dépôt de La Chaux-de-Fonds, Ferdinand Hügni, à la direction régionale des CFF à Lausanne. Selon les rapports d'autres témoins, environ 2000 personnes ont occupé les voies.

50 ACCF, D 20, Dossier «Grève générale». Projet manuscrit de réponse. Des tracts et bulletins imprimés et distribués pendant la grève se trouvent à la BVCF, dans la série «Documents politiques», Dossier 1918/8.

sourde aux suggestions néfastes des meneurs anarchistes et est résolue à se défendre si ces derniers deviennent trop pressants.⁵¹

Très actif dans les milieux industriels et radicaux, le préfet Muller exprime les réactions des cercles dirigeants. Par ailleurs, dans *Le Métallurgiste* du 12 décembre 1918, est publiée la lettre d'un horloger syndicaliste qui proteste aussi contre les ingérences politiques pendant la grève et contre le refus du vote à bulletin secret.⁵²

Des lendemains compliqués : divisions ouvrières et paix sociale

La grève a été assez massive et a bouleversé la vie urbaine, ce qui a laissé des traces durables. Après la reprise du travail, des dirigeants prennent la plume pour justifier le mouvement dans les journaux socialistes et syndicaux. Ils affirment que la Grève générale a été une démonstration de force du mouvement ouvrier. Ils proclament que cette lutte exemplaire, calme, disciplinée et admirable a fait avancer les revendications prolétariennes et qu'elle sera renouvelée, malgré les menaces et les calomnies, pour aboutir à la victoire finale qui mettra fin au régime bourgeois.⁵³ Toutefois, les réticences exprimées auparavant deviennent de notoriété publique. La *Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds* publie une série d'articles sur « Les leçons de la grève » rédigés par le pasteur Henri-G. Moll (1886-1936), très actif dans l'UH. On peut y lire le 16 novembre 1918 :

Des socialistes nous ont affirmé que, dans la consultation préalable et dans le vote suprême du Comité d'Olten, les leaders de notre canton, les Graber, les Naine, les Achille GrosPierre se seraient prononcés contre la grève. Qu'ils ont marché par discipline, comme l'avait décidé la majorité, c'est compréhensible et logique, mais alors pourquoi crier au peuple : « Vive la prochaine grève générale ! » ? Il y a là pour nous un douloureux problème.⁵⁴

Lors du deuxième congrès ouvrier des 22 et 23 décembre 1918, Graber explique l'importance de la réaction en Suisse romande sous l'influence de la victoire de l'Entente :

51 AEN, POL-401/5, Rapport du 17.11.1918 du préfet Léon Muller.

52 Dans *Le Métallurgiste* du 28.12.1918, deux autres syndicalistes répondent à ces critiques.

53 *La Sentinelle* publie dès le 15 novembre des articles de Graber, Naine et Humbert-Droz. GrosPierre signe un article dans le numéro du 21 novembre de *La Sentinelle* et un autre dans *Le Métallurgiste* du 23 novembre.

54 *Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds*, 16.11.1918.

Jusque chez nous, même à La Chaux-de-Fonds, où nous sommes pourtant puissants, la bourgeoisie s'est sentie appuyée par le gouvernement et les tribunaux, par les forces gouvernementales et la force armée, la police armée. Cette bourgeoisie armée avec l'appui des gouvernements, alors que nous avons des raisons d'être désarmés, cette bourgeoisie armée, toute puissante, se sentant en danger, prise de frayeur, ne désirait qu'une chose : des combats sanglants.⁵⁵

En décembre, Humbert-Droz et d'autres dirigeants de la grève sont mis en détention préventive pour infractions à l'arrêté du Conseil fédéral du 11 novembre 1918.⁵⁶ Commandant le millier d'hommes enrôlés dans la «Garde civique de l'Union helvétique de La Chaux-de-Fonds», le fabricant d'horlogerie Jules Breitmeyer écrit le 19 décembre 1918 au Conseil d'État :

L'arrestation d'Humbert-Droz a été, somme toute, un soulagement pour les principaux chefs socialistes. Seule la jeunesse socialiste l'a très mal prise. Mais l'arrestation d'Alber et de Brunner a provoqué une certaine effervescence qui me paraît d'ailleurs superficielle. En vérité, je ne crois pas personnellement à un danger immédiat pour notre ville. Les ouvriers sont las, dans leur grande majorité de troubles quelconques.⁵⁷

Des démarches pour la libération des détenus sont entreprises par les organisations ouvrières et le Conseil communal, ainsi que par l'UH et les Églises protestantes « dans l'intérêt de la paix dans notre Ville ». ⁵⁸ Mais le climat de polémiques et de rumeurs alarmistes persiste.

Le 16 avril 1919, Humbert-Droz sera condamné à trois mois de détention sous déduction de 48 jours de prison préventive.⁵⁹ Ses activités antimilitaristes ont contribué à alourdir sa punition. En février, les divergences croissantes avec les

55 *Protokoll des II. Allgemeinen Schweizerischen Arbeiterkongresses, Sonntag den 22. und Montag den 23. Dezember 1918 im Volkshaus Bern*, Bern, Unionsdruckerei, 1919, p. 21 (en ligne : http://wvps46-163-105-116.dedicated.hosteurope.de/bern-sgb/link_netbiblio/Generalstreik/Protokoll_ArbeiterkongressDez1918.pdf).

56 AFS, E5330-01#1000/894#894#9185*.

57 AEN, Police/373/I.

58 AFS, E5330-01#1000/894#9344, lettre de décembre 1918 adressée à la Justice militaire par le Conseil communal, l'UH, l'UO, la FOMH et la Délégation des Églises nationale et indépendante et le « Protocole spécial » de la rencontre du 21.12.1918 du grand juge du Tribunal militaire avec dix délégués de ces organisations qui agissent dans « un but d'apaisement et de réconciliation ». À noter qu'Arnold Bolle est un des deux délégués des Églises, tandis que l'UH est représentée par M. Challandes et le pasteur H. Moll.

59 AFS, E5330-01#1000/894#9344.

dirigeants socialistes l'avaient obligé à quitter la rédaction de *La Sentinelle*. Le 22 mars 1919, le Congrès du Parti socialiste neuchâtelois refuse, par 56 voix contre 9, de s'engager dans la voie communiste préconisée par Lénine et ses partisans.⁶⁰

Les opposants à la Grève générale reprochent aux membres socialistes du Conseil communal d'avoir « capitulé » ou « abdiqué » devant le Comité de grève. Les quatre édiles seront condamnés par la justice militaire le 27 mai 1919 à des amendes de 200 à 250 francs, tout comme deux ouvriers des Services industriels qui avaient coupé l'électricité. Le président du syndicat des ouvriers, Christian Brunner, pourtant connu comme modéré et président du groupe local du Grutli, après avoir été mis en prison préventive du 17 décembre 1918 au 23 janvier 1919, est condamné à 10 francs d'amende le 27 mai 1919.⁶¹

Le lendemain, le Tribunal militaire condamne les membres du Comité de grève et d'autres militants accusés d'incitation à la grève des postiers. En détention préventive du 17 décembre 1918 au 16 janvier 1919, Marc Alber est condamné à 100 francs d'amende le 28 mai, alors que les six autres accusés sont libérés de toute peine.⁶²

Du côté patronal et nationaliste, la francophilie accentue le sentiment d'avoir remporté une victoire. Malgré la virulence de certaines déclarations, la volonté de surmonter les conflits sociaux et politiques s'exprime par l'usage de termes consensuels : le journal de l'UH est sous-titré « Organe du progrès démocratique et social » ; la fusion des partis bourgeois constitue le « Parti progressiste national ». Du côté patronal, l'objectif de la paix sociale est affirmé.

Dans son premier rapport de gestion présenté à l'assemblée générale du 27 mars 1919, le SPPM indique les enjeux exceptionnels de la période historique qui encourage les ouvriers et les politiciens à multiplier les revendications et donc les risques de désordre et de collectivisme :

Pour éviter une catastrophe, il faudra manœuvrer avec habileté. Il est des concessions à faire, telle celle qui résultera d'une convention internationale réglant les heures de travail. Mais, encore, faut-il agir avec prudence et ne pas aller, dans la hantise d'un chambardement prochain, au-devant des revendications à prévoir, et commencer par un marchandage auquel nous perdrons notre dignité. La réduction à 48 heures de travail hebdomadaire doit

60 Marc Perrenoud, « Humbert-Droz et les partis politiques neuchâtelois », *Centenaire Jules Humbert-Droz. Colloque sur l'Internationale communiste*, La Chaux-de-Fonds, 1992, pp. 55-69.

61 AFS, E5330-01#1000/894#9344. Ce dossier contient les interrogatoires, les enquêtes et les décisions de la Justice militaire.

62 AFS, E5330-01#1000/894#9424*.

être envisagée sans faiblesse ; toutefois, le maintien de l'horaire actuel de 55 heures s'impose jusqu'à ce qu'un accord international ait généralisé l'horaire réduit. L'application n'en pourra être faite chez nous et particulièrement dans l'industrie horlogère qu'au moment où les pays qui sont nos concurrents l'auront adoptée. [...] Comme groupement, nous accomplirions notre tâche ; nous facilitons le rapprochement du capital et du travail, condition essentielle de la paix publique, du mieux-être des citoyens et de la prospérité patronale.⁶³

La paix sociale sera de plus en plus prégnante dans les objectifs des organisations professionnelles neuchâtelaises pendant l'entre-deux-guerres. La porosité entre ouvriers et patrons permet à certains de changer de statut social. Ainsi deux membres du Comité de grève de 1918, Marc Alber et John Forster, deviennent, dans les années 1920, patrons boîtiers. En septembre 1928, lors d'une séance du Tribunal arbitral, ils siègent parmi les assesseurs patronaux, tandis que Cosandier et d'autres dirigeants de la grève de 1918 représentent les ouvriers.⁶⁴ En 1937, une grève des ouvrières du cadran sera conclue par la signature de l'accord de paix du travail dans l'horlogerie.⁶⁵

Conclusion

La participation à la Grève générale fut massive à La Chaux-de-Fonds, en particulier parmi les horlogers, les cheminots et le personnel des Services industriels. Les manifestations organisées par l'UO ont regroupé des milliers de personnes convaincues. Toutefois, au sein du mouvement ouvrier, l'activisme gréviste se heurte à des réticences exprimées par des dirigeants syndicaux. De leur côté, les milieux patronaux et nationalistes se sont organisés avec rapidité et efficacité. De nouvelles structures, comme l'Union helvétique et la Garde civique, ont dressé des barrières entravant le mouvement gréviste. En obviant aux inconvénients d'une occupation militaire, les activités dirigées par la NSH et le SPPM ont permis l'émergence de nouvelles pratiques politiques et sociales. Du côté du mouvement ouvrier, l'impact de la Grève générale a

63 A-SPPM, Rapports de gestion du SPPM (1919-1940).

64 Cf. *La Sentinelle* du 26.09.1928.

65 Marc Perrenoud, « Corporatisme horloger et paix du travail (1926-1937) », in Ulrich Pfister et al. (éd.), *Le travail en mutation. Interprétation, organisation et pouvoir, du Moyen Âge à nos jours*, Zurich, 1996, pp. 291-313 ; Johann Boillat, *Les véritables maîtres du temps. Le cartel horloger suisse (1919-1941)*, Neuchâtel, 2013, pp. 502-505.

été considérable, mais il a abouti à une scission politique dans un contexte de crise économique qui a affaibli la combativité, même si le mouvement ouvrier a maintenu à La Chaux-de-Fonds sa forte et durable implantation. Celle-ci permet aux dirigeants neuchâtelois de jouer un rôle important au niveau national. Le cas de La Chaux-de-Fonds se base à la fois sur des spécificités locales et sur des activités d'importance nationale, voire internationale.

Zusammenfassung

Der Landesstreik in La Chaux-de-Fonds

Die im Neuenburger Jura seit dem 19. Jahrhundert gut verankerten Arbeiterorganisationen beteiligten sich trotz der Vorbehalte einiger Gewerkschaftsführer und der komplizierten Lage der sozialdemokratischen Exekutivmitglieder geschlossen am Landesstreik. Die sozialen Probleme und wirtschaftlichen Schwierigkeiten führten dazu, dass die Streikforderungen ein breites Echo fanden. Auf der anderen Seite organisierten sich das unternehmerische und patriotische Umfeld namentlich dank der lokalen Sektion der Neuen Helvetischen Gesellschaft. Eine Kombination aus Begeisterung über den Sieg Frankreichs im Ersten Weltkrieg und dem Korporatismus der Uhrenindustrie begünstigte die Entstehung einer Gegenbewegung zum Landesstreik. Aus den Erfahrungen der beiden militärischen Besetzungen der Stadt in den Jahren 1904 und 1917, die jeweils zu einem Aufschwung des Antimilitarismus geführt hatten, hatte man gelernt. Deshalb überzeugten die patriotisch Gesinnten aus La Chaux-de-Fonds die kantonalen Behörden, auf eine Armeeeintervention zu verzichten. An den Demonstrationen der beiden Lager beteiligten sich, ohne einen einzigen gewaltsamen Zwischenfall, Tausende von Personen. Spektakuläre Polemiken verbanden sich mit Faktoren, die schliesslich zum sozialen Frieden führen sollten.

(Übersetzung: Adrian Zimmermann)

